



L'info communale



DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Notre mission est d'améliorer la qualité de vie de chacun»



Les vélos électriques seront encore à l'essai à Echallens le 20 septembre prochain.

Dans deux semaines, Echallens accueillera ce qui sera déjà sa 6^e Fête du développement durable. L'occasion de poser quelques questions à Werner Schwarz, président de la commission Agenda21 du chef-lieu de district créée en 2008.

Quels seront les points forts de cette journée?

Diverses animations seront proposées sur le thème Eau de vie, et notamment une dégustation d'eaux. Mais il y aura aussi des concours et des jeux pour les enfants. Ainsi qu'un groupe de jazz manouche, qui animera la place de l'Hôtel-de-Ville.

Le public retrouvera-t-il les stands habituels?

Oui, bien sûr. Les essais de vélos électriques, la bourse aux vélos et le simulateur de conduite économique seront présents, tout comme un stand de légumes bio et un autre dédié aux panneaux solaires.

Et quel secteur visitera la 4^e balade gourmande?

L'économie étant un des piliers du développement durable, le circuit, tout nouveau, emmènera les participants dans le secteur de la zone industrielle. Les entreprises Michel Rime SA et Alphaverre SA ouvriront leurs portes pour l'occasion. Un partenariat avec CarPostal permettra aussi d'emmener les participants visiter les serres communales en toute sécurité.

Avec le vide-greniers, cette journée est la partie la plus visible de vos activités. Quelles sont les autres?

Nos actions s'inscrivent dans des tendances très générales, mais nous sommes souvent une sorte de petit rappel des chemins à suivre. Echallens a signé la Charte de développement durable d'Aalborg et la Municipalité inclut désormais dans chacun de ses préavis un chapitre consacré au développement durable. Du côté des réalisations concrètes, depuis la création de la commission, le Service des espaces verts a intensifié sa manière de travailler

dans un esprit plus respectueux de l'environnement. L'éclairage public est en cours de renouvellement au profit de luminaires moins gourmands en énergie. Un accent particulier a été mis sur l'aspect développement durable lors des travaux de rénovation de la piscine des Trois-Sapins. Un bilan énergétique de tous les bâtiments communaux est d'ailleurs en cours. Nous avons encore conçu le projet de balisage piétonnier à l'intérieur du bourg; projet que nous comptons encore compléter. Nous avons participé activement à l'élaboration du projet de réfection de la traversée d'Echallens, notamment en encourageant l'aménagement de bandes cyclables et de trottoirs mieux sécurisés.

Et quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez?

Nous avons la chance de collaborer avec une Municipalité très réceptive. Mais pour éviter de travailler au cas par cas, nous sommes en train d'établir un plan directeur pour planifier les actions à entreprendre sur la durée d'une législature. Nous devons aussi nouer des liens avec les commerçants et les entreprises. Pour sensibiliser certains, mais aussi pour mettre en valeur ce que font déjà d'autres... avec une trop grande discrétion. A l'interne, nous devons réfléchir au fonctionnement de notre commission pour gagner en efficacité et penser au renouvellement de ses membres, car tous étaient là au démarrage.

Et par rapport à la population?

Nous devons continuer à travailler pour abolir le raccourci «développement durable = écologistes». Notre mission est d'améliorer la qualité de vie de chacun, en protégeant la nature bien sûr, mais aussi en favorisant l'économie et les liens sociaux. L'une ne va pas sans les deux autres.

MS

Voir www.echallens21.ch

Voyager avantageusement avec les cartes journalières de transport de la commune

Chaque année, la commune acquiert deux jeux de cartes journalières de transport. Ces cartes jouent le rôle d'abonnement général d'un jour et sont acceptées comme titre de transport valable dans les trains, bus et bateaux. Elles

sont à disposition des habitants d'Echallens, pour 40 francs et peuvent être obtenues auprès de la bourse communale. La réservation est possible au guichet virtuel du site internet: www.echallens.ch.

La Fondation Jéronyme Pittet soutient les personnes en difficultés financières

Jéronyme Pittet, une Challengoise née en 1920 et décédée en 2007, a exprimé par testament le vœu d'instituer héritière de ses biens une fondation à constituer, avec siège à Echallens. Clerc de notaire, Madame Pittet a passé toute sa vie dans sa commune natale. Selon sa dernière volonté, la fondation doit porter son nom et avoir pour but «d'aider les personnes résidentes à Echallens ou dans le district et en proie à de graves difficultés financières». En outre, son testament précise: «Je désigne comme membres du Conseil de Fondation mes deux exécuteurs testamentaires et le municipal en charge du dicastère des affaires sociales de la commune d'Echallens ou un représentant désigné par ce dernier».

Les biens de feu Jéronyme Pittet se présentent essentiellement sous forme du revenu d'un bien immobilier situé à l'avenue des Terreaux 5 à Echallens. C'est ce revenu qui permet à la Fondation de remplir sa mission. La maison date des années 30 du siècle dernier. Son état exige un entretien soutenu. A court terme, des investissements seront nécessaires car une amélioration notable de l'isolation devient indispensable. Néanmoins, le fonds permet de libérer une

somme d'environ 10'000 francs annuellement pour venir en aide aux plus démunis.

Cette aide doit être subsidiaire. C'est-à-dire qu'elle peut intervenir lorsque les différents régimes sociaux, instaurés par le canton, ne répondent pas à un besoin légitime. Elle ne peut être que ponctuelle pour répondre à une situation particulière, en principe imprévue. Par exemple, lorsqu'une personne ou une famille, à ressources modestes, se trouve en face d'une importante facture de médecin ou de dentiste, non couverte par une assurance, elle peut s'adresser à la Fondation pour obtenir un soutien. Même chez nous, il y a parfois de la pauvreté cachée. Toute personne qui a connaissance de situations sociales précaires peut nous le signaler. Une discrétion totale est assurée. Le but de la Fondation est d'y apporter un soutien momentané.

WB

Adresse pour informations: Werner Blum, municipal, Echallens. Des demandes de soutien peuvent être directement adressées à Philippe Overney, président de la Fondation, chemin du Ru 4, 1436 Treykovagnes.

Editorial

Comme l'ont voulu de façon unanime les Conseils généraux ou communaux de Bettens, Bioley-Orjulaz, Echallens, Oulens-sous-Echallens, Penthéraz et Villars-le-Terroir, ce sont les électeurs de ces six villages qui auront, le 30 novembre prochain, l'opportunité de décider de former, ensemble, une seule et même commune.

L'enjeu est important.

En initiant cette démarche, les six Municipalités ont compris qu'il était indispensable d'offrir à leurs villages et leur population un cadre politique, administratif et culturel plus large et plus solide face à l'avenir, dans un monde en constants changements.

Les attentes légitimes de la population sont croissantes et la dimension actuelle des entités locales ne permet souvent pas d'y répondre. Il est aujourd'hui impératif de mettre en place une organisation plus efficace qui assure que la démocratie locale conserve un contenu réel et donc un sens.

Cela implique notamment d'atteindre une masse critique suffisante qui favorise



Yvan Nicolier, syndic d'Echallens.

les économies d'échelle et permette le développement de nouveaux projets.

Cela va dans le sens de l'intérêt commun de l'ensemble des citoyens, où qu'ils habitent sur le territoire de la nouvelle commune.

Alors n'hésitez pas, ne sous-estimez pas l'enjeu de ce scrutin et votez le 30 novembre prochain!

Y. Nicolier, syndic

Quelques nouvelles sur l'état d'avancement du projet de réfection de la voirie



Les travaux de construction de la nouvelle place du Temple arrivent à leur terme.

La fin des travaux de la 2^e étape est proche

Les principaux travaux sur la place du Temple et sur le tronçon allant du carrefour du Lion d'Or au giratoire du Cheval-Blanc seront terminés vers mi-septembre par la pose du tapis final sur les trottoirs et sur la place du Temple. La plantation des arbres sur cette place est planifiée pour cet automne. La pose du tapis phonoabsorbant sur l'axe principal et du tapis couleur pour les bandes cyclables interviendra dans le courant de l'été 2016.

L'étape 3.1 du projet de réfection de la voirie a débuté

La Municipalité dispose d'un crédit de 2'300'000 francs pour passer à la réalisation de la suite des travaux de ce projet important. Le périmètre de cette étape 3.1 concerne les secteurs suivants: rue de l'Ancienne Poste, place Emile Gardaz, rue St-Jean et passage du Lion d'Or. L'étape 3.2 se concentrera sur les routes de Praz-Palud, de Moudon jusqu'aux voies du LEB, sur le chemin du Stand également jusqu'aux voies du LEB et sur la création du mini-giratoire de la Couronne. La réalisation de cette 2^e phase passe encore par l'obtention du crédit auprès du législatif.

Sous réserves de conditions atmosphériques défavorables, la planification de l'étape 3.1 se présente comme suit:

Rue de l'Ancienne Poste: de septembre à mi-novembre 2014

Travaux sur la demi-chaussée Nord: pose des collecteurs des eaux claires et eaux usées, réfection complète de la chaussée et du trottoir.

Place Emile Gardaz: de mi-novembre à fin janvier 2015

Travaux par demi-chaussée: pose d'une nouvelle conduite d'eau potable, génie civil pour la pose de nouveaux arbres et pour les sociétés de services, réfection complète de la chaussée et des trottoirs, aménagement des places de parc.

Rue St-Jean: de février à fin mars 2015

Travaux par secteur Nord puis Sud: pose d'une nouvelle conduite d'eau potable dans le secteur Nord, réfection complète de la chaussée et du trottoir, génie civil pour la pose de nouveaux arbres, pour l'éclairage public et les services, aménagement des places de parc.

Rue de l'Ancienne Poste: avril 2015

Travaux sur la demi-chaussée Sud: pose d'une nouvelle conduite d'eau potable, génie civil pour l'éclairage public, réfection complète de la chaussée et du trottoir et aménagement d'une bande cyclable et des places de parc.

Passage du Lion d'Or: mai 2015

Travaux sur la chaussée: raccordements divers aux eaux claires et usées, remplacement de la conduite d'eau potable, réfection de la chaussée.

La Municipalité est pleinement consciente des perturbations importantes générées par la réalisation de ce projet. Elle met tout en œuvre pour réduire, envers les usagers et les commerçants, les nuisances dues à ce chantier indispensable. Elle remercie la population challengoise pour sa compréhension.

JPN

Dates 2014 à retenir

- 20 septembre: Fête du développement durable et balade gourmande
- 9 octobre: séance du Conseil communal
- 5-9 novembre: Comptoir régional sur la place de Court-Champ
- 13 novembre: séance du Conseil communal
- 30 novembre: votation sur le projet de fusion
- 18 décembre: séance du Conseil communal